

Vu et vérifié et porté en R
au L. 2. 11. 39 du 22.XII.1959

Relevé des sommes dues reçues au comptant des Services Médicaux
par l'Hôpital de Ruhengeri- Décembre 1959.

quittance n° 931/6529/B = 50.-frs

" n° 931/6528 à 40/B = 13 x 50.-frs = 650.-frs

soit 50.-frs + 650.-frs = 700.-frs

Pris en recette le

Le Comptable Territorial Mr. DE VI GNER

Ruhengeri, le 23.12.1959.

Dr. COLIN F.


Médecin Directeur.

Ruhengeri



6137